

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 11 février deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

05 février 2026

Date de publication
sur le site internet de
la ville,

19 février 2026

Date de signature,

26 février 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITTLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Nombre de conseillers,

En exercice 29

Présents 27

Votants 27

Excusés :

Mme Mireille BAUDRY, M. Simon SAINT-MARTIN.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-008	Convention Fondation du Patrimoine Projet de création d'un pôle socio-culturel
------------	--

Monsieur le Maire expose :

La Fondation du Patrimoine, partenaire de la commune en matière de recherches de financements, a soumis le projet de création d'un pôle socio-culturel à diverses fondations d'entreprises, agissant notamment dans les domaines de la culture, du social et de la sauvegarde du patrimoine industriel remarquable.

A cet appel, la fondation **Total** a répondu favorablement et propose de soutenir ce projet à hauteur de 106 000 euros.

Cette offre généreuse doit être concrétisée par la signature d'une convention, précisant les conditions de participation de cette fondation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les termes de la convention qui définit les conditions financières de participation de la fondation Total au projet de création d'un pôle socio-culturel sur le site de la friche dite "Fiducial" ;
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à la signer.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET